

# Palförzia® Carte patient

Poudre de graine d'Arachis hypogaea L.  
(arachide) allégée en graisses

Nom : .....

Prénom : .....

Personne à contacter en cas d'urgence n°1 :

Nom : .....

Téléphone : .....

Conservez cette carte sur vous **en permanence**,

Cette carte contient des informations importantes pour les patients concernant la sécurité de PALFORZIA®. Veuillez lire la notice d'information du patient pour plus d'informations

Date de naissance : ..... / ..... / .....

Personne à contacter en cas d'urgence n°2 :

Nom : .....

Téléphone : .....

Cette personne est **ALLERGIQUE À L'ARACHIDE** et reçoit **PALFORZIA®** pour traiter l'allergie à l'arachide.

Les patients traités par **PALFORZIA®** peuvent présenter des **RÉACTIONS ANAPHYLACTIQUES**, ces réactions peuvent être graves et mettre en jeu la vie du patient si elles ne sont pas traitées.

Si vous suspectez que cette personne présente une **RÉACTION ANAPHYLACTIQUE** administrez lui une dose d'**ADRÉNALINE** et contactez **IMMÉDIATEMENT** les **SERVICES D'URGENCE au 112**.

Les symptômes fréquents d'une **RÉACTION ANAPHYLACTIQUE** sont : douleurs abdominales, démangeaisons, urticaire, éruption cutanée, nausées, vomissements, sensation de gorge serrée/fermée, essoufflement, respiration sifflante, toux, sensations de vertiges, perte de connaissance et pouls faible.

**Nom et cachet du médecin prescripteur :** .....



▼ Ce médicament fait l'objet d'une surveillance supplémentaire qui permettra l'identification rapide de nouvelles informations relatives à la sécurité.

Si vous ressentez un quelconque effet indésirable, parlez-en à votre médecin ou votre pharmacien. Ceci s'applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans la notice d'information.

Vous pouvez également déclarer les effets indésirables directement via le portail de signalement des événements sanitaires indésirables du ministère chargé de la santé [www.signalement-sante.gouv.fr](http://www.signalement-sante.gouv.fr).

Pour plus d'information, consulter la rubrique « Déclarer un effet indésirable » sur le site Internet de l'ANSM : <http://ansm.sante.fr>.

En signalant les effets indésirables, vous contribuez à fournir davantage d'informations sur la sécurité du médicament.